

Plan Climat Air Energie Territorial Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire

Document de synthèse

*

Projet arrêté en conseil communautaire du 5 mars 2020



Plan Climat Air Energie Territorial

Les engagements de la France

En signant l'Accord de Paris, les pays se sont engagés à limiter l'augmentation de la température moyenne à 2°C, et si possible 1,5°C d'ici 2050. Pour cela, ils souhaitent, conformément aux recommandations du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, à atteindre la neutralité carbone au cours de la deuxième moitié du 21ème siècle au niveau mondial.

La France, avec la première Stratégie Nationale Bas-Carbone adoptée en 2015, tend à réduire de 75 % ses émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050 par rapport à 1990 (le Facteur 4).



- **75%** d'émissions de gaz à effet de serre en 2050 par rapport à 1990



Réduire la consommation d'énergie finale de **50%** en 2050 par rapport à 2012



Couvrir **32%** des consommations énergétiques par des énergies renouvelables à l'horizon 2030

Qu'est-ce qu'un Plan Climat?

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est une démarche de développement durable axée spécifiquement sur la lutte contre les changements climatiques. L'objectif d'un PCAET est multiple :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre ;
- Réduire la dépendance énergétique du territoire ;
- Identifier les éventuels enjeux sanitaires liés à la pollution de l'air ;
- S'adapter aux conséquences du changement climatique.

Ce projet de territoire se structure autour :

- D'un diagnostic permettant de comprendre les enjeux sur le territoire ;
- D'une stratégie territoriale ;
- D'un programme d'actions associé à un dispositif de suivi et d'évaluation

Diagnostic territorial



Emissions de Gaz à Effet de Serre et Consommation énergétique du territoire Page 4

Les transports



29 % des émissions de gaz à effet de serre



26 % des consommations énergétiques

61% des personnes travaillant dans leur commune de résidence se rendent au travail en voiture. Ce ratio monte à 92% lorsqu'ils travaillent hors de leur commune de résidence.

Le secteur des transports est très dépendant des produits pétroliers. Ceux-ci représentent 99% des consommations du secteur.

Le résidentiel



28 % des émissions de gaz à effet de serre



Les produits pétroliers représentent 34% des consommations énergétiques pour le chauffage.

60% des logements datent d'avant la première réglementation thermique de 1974.

5,4% des ménages sont en situation de précarité énergétique sur le territoire.

L'agriculture



20 % des émissions de gaz à effet de serre

tions énergétiques



6 % des consommations énergétiques

Les sources d'émissions sont d'origines diverses : utilisation d'engrais azotés, effluents d'élevage, bâtiments et véhicules agricoles peu performant d'un point de vue énergétique.

Le tertiaire

L'industrie



(CO2)

13 % des émissions de gaz à effet de serre



18 % des consommations énergétiques



8 % des émissions de gaz à effet de serre



9 % des consommations énergétiques

Le tertiaire est un consommateur important d'électricité.

Les plus gros pôle d'activité est l'hôpital de Chinon à Saint-Benoit-La-Forêt.

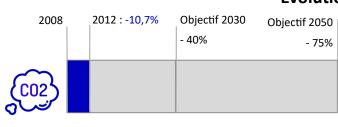
L'industrie est un consommateur important de gaz naturel et de produits pétroliers.

Le Centre Nucléaire de Production d'Electricité à Avoine est le plus gros pôle d'activité du territoire.

Les données de consommations et émissions sont issues de l'inventaire de l'OREGES

Les secteurs des déchets et émetteurs non inclus représentent 2% des émission de GES

Evolution entre 2008 et 2012





Le changement climatique

Le climat futur



Les projections climatiques entrevoient pour les années à venir :

- La poursuite du réchauffement au cours du XXIème siècle, avec une augmentation jusqu'à
 4°C pour le scénario plus pessimiste
- Peu d'évolution des précipitations mais des contrastes saisonniers plus marqués
- La poursuite de la diminution du nombre de jours de gel et l'augmentation du nombre de journées chaudes
- Un asséchement des sols de plus en plus marqué, en toute saison

Aléas climatiques



- Vagues de chaleur plus fréquentes, plus longues et plus intenses
- Sécheresse, incendies, fragilité des cultures
- Augmentation de la température des eaux de surface, développement de pathologies liées
- Sols argileux instables

- Inondations plus fortes sur les petits cours d'eau en plaine ou en pied de coteau
- Baisse de la recharge des nappes phréatiques
- Baisse des débits de cours d'eau, étiage compris
- Gel tardif

Les principaux impacts pressentis pour 2055

Economie, agriculture, viticulture

- Augmentation de la demande en eau des agriculteurs, fragilisation de l'activité agricole, vendanges précoces
- Asphyxie des cours d'eau, mortalité des poissons, pêche interdite en été pour raisons sanitaires

Ressources naturelles

 Conflits d'usage sur l'eau de la Loire (agriculture,

- refroidissement de la CNPE Chinon)
- Diminution de la ressource d'eau potable sur la Loire

Biodiversité

- Mortalité des arbres
- Modification, dégradation ou disparition de milieux humides ou forestiers, perte des capacités de stockage carbone
- Renforcement des pres-

- sions déjà présentes sur la biodiversité
- Installation de nouvelles espèces et parasites, raréfaction ou disparition de certaines espèces.

Cadres de vie, urbanisme, paysage

- Inconfort thermique estival
- Evolution des paysages
- Augmentation de la présence de moustiques

Le développement des énergies renouvelables

Etat de la production actuelle

La production d'énergies renouvelables en 2012 est constituée :

• Du bois énergie : 36 100 MWh/an

De l'Usine de Valorisation Energétique : 2 095 MWh/an

• Du solaire photovoltaïque en toiture : 600 MWh/an

• De la géothermie : 75 MWh

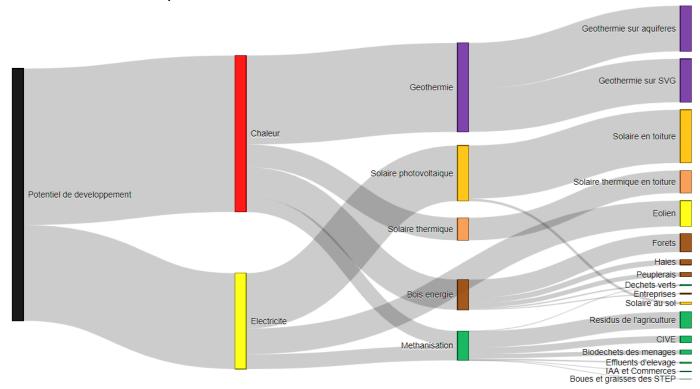
D'autres projets ont par ailleurs été identifiés sur le territoire :

- Un projet de parc solaire à Saint-Benoit-la-Forêt
- Des projets de chaufferie bois collective à Chinon, Savigny-en-Véron et Candes-Saint-Martin

Potentiel de développement

Les potentiels de développement des énergies renouvelables sur le territoire sont multiples. On peut notamment citer le solaire photovoltaïque et thermique sur les toitures des bâtiments, la géothermie, le bois énergie pour le chauffage ou encore la méthanisation des effluents d'élevage et des biodéchets.

Le développement de l'ensemble des filières renouvelables, associé à une diminution des consommations énergétiques pourraient permettre de couvrir 100% des besoins de chaleur du territoire par des énergies renouvelables et plus de 60% des consommations électriques.



Potentiel de développement des énergies renouvelables en MWh—Source : PNR LAT, GEOPOREC, ENERGIO, Charte forestière du Pays du Chinonais, ADEME

Les enjeux du PCAET



Limiter la consommation foncière

Le phénomène de trop grande artificialisation se traduit par un bilan carbone très défavorable, notamment à cause de la disparition des espaces naturels et agricoles qui permettent de stocker du carbone.



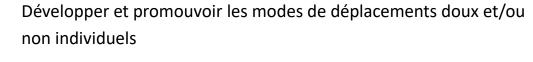
Valoriser les activités agricoles durables

Une orientation vers des systèmes de production agricole résilients, à double performance économique et écologique et adaptés au territoire permettrait de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre notamment par la réduction de l'utilisation des engrais azotés ou encore par l'amélioration du stockage carbone via des techniques diverses (agroforesterie, semis direct, ...).



Améliorer les performances thermique et énergétique des logements

La lutte contre la précarité énergétique et l'amélioration des performances énergétiques des logements est une priorité sur le territoire. Des réflexions pourront être menées sur la promotion des dispositifs financiers incitatifs, le recours aux matériaux d'isolation biosourcés et locaux ou encore l'accompagnement des particuliers au remplacement de systèmes de chauffage vétustes .





Compte-tenu de l'importance des trajets domicile-travail et de la faible part d'utilisation des transports en commun et des modes doux, les enjeux associés à la mobilité sont :

- Le développement de l'inter-mobilité (parc relais, ...)
- Le développement des offres de transports en commun, des transports à la demande et des infrastructures pour transports doux
- Le développement d'alternative à la mobilité (espaces de télétravail, ...)
- La minimisation des besoins en déplacements par un aménagement adapté : densification autour des transports en commun, cheminement piéton, limitation de l'extension urbaine, ...



Développer l'utilisation des énergies renouvelables

Les potentiels de développement des énergies renouvelables sur le territoire sont multiples. L'enjeu du développement d'un bouquet énergétique diversifié et alimentant l'économie locale est majeur.

La stratégie et le plan d'actions



Les axes stratégiques et les actions associées

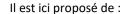
Encourager une agriculture alternative et écologique



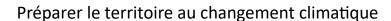
Il est proposé de :

- Sensibiliser et former les agriculteurs pour favoriser le développement d'une agriculture labellisée type HVE 3ème niveau et/ou biologique notamment via des diagnostics réalisés par la Chambre d'Agriculture
- Accompagner les agriculteurs dans l'optimisation de leur outil de production en faveur de l'environnement en diagnostiquant leurs pratiques
- Encourager l'installation et le développement des exploitations (maraichères en particulier) respectueuses de l'environnement en accompagnant les porteurs de projet et les communes ayant du foncier disponible

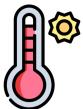
Favoriser la production d'une alimentation locale et de qualité



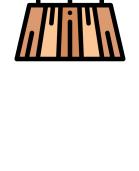
- Participer au Projet Alimentaire Territorial du département et le décliner à l'échelle
- Sensibiliser les habitants sur cette thématique en mettant notamment en place le défi familles à alimentation positive et en organisant un salon sur l'alimentation
- Accompagnant les initiatives de jardins partagés et jardins familiaux
- Développer la transformation de produits sur le territoire en lançant un appel à projet auprès des filières agricoles
- Créer et pérenniser des lieux de distribution de proximité
- Fournir la restauration collective et/ou scolaire en nourriture locale et saine



Il est proposé de :



- Intégrer la végétalisation dans les projets d'urbanisme (surfaces végétalisées, matériaux biosourcés, ...)
- Développer les connaissances sur les zones de ruissellement et favoriser la recharge hivernale des nappes par le stockage naturel de l'eau
- Réaliser un Débit Minimum Biologique pour la Vienne à CHINON
- Accompagner les initiatives d'agroforesterie, de couverts végétaux et de plantations de haies

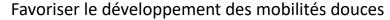




Développer des offres d'alternatives à l'usage individuel de la voiture

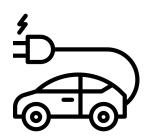
L'objectif est de faciliter la mobilité sur le territoire en :

- Réalisant un schéma directeur des mobilités
- Accompagnant les entreprises du territoire (dont le CNPE et l'hôpital de Chinon) dans l'optimisation, l'amélioration et la réduction des flux de déplacement
- Mettant en place un plan de déplacement d'administration
- facilitant l'accès à l'information pour les habitants en faisant connaître les dispositifs existants portés par des partenaires.
- Pérennisant et en développant les tiers-lieux de vie
- Organisant un co-voiturage solidaire et/ou de l'autostop participatif, en renforçant les aires de covoiturage existantes et en favorisant l'autopartage



Il est ici proposé de :

- Mettre à disposition des habitants et des touristes un parc de vélos électriques
- Intégrer aux réfections de voiries et aux créations de nouvelles voiries les mobilités douces
- Mettre en place des campagnes de sensibilisation et d'éducation en faveur de la marche et du vélo
- Développer des aires de stationnement sécurisées pour vélo



Promouvoir les transports utilisant des carburants alternatifs ou électriques

L'objectif est la mise en place de transports scolaires et de bus SITRAVEL électriques ou GNV ainsi que le développement des infrastructures associés à ces carburants.



Faciliter la rénovation énergétique du patrimoine bâti

Les actions proposées sont :

- Développer une Plateforme Territoriale de la Rénovation Energétique (PTRE)
- Prolonger une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat 2020
- Recourir à un Conseiller en Energie Partagé
- Systématiser l'éco-conception dans la commande publique



Limiter la production de déchets, améliorer leur réemploi et leur recyclage



Les actions sont ici portées par le SMICTOM du Chinonais :

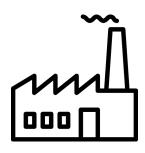
- Mettre en place un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés
- Accueillir de nouveaux types de déchets en déchetterie (broyage des branchages, pneus,
 ...)
- Valoriser les déchets « benne tout-venant » et notamment le mobilier
- Organiser la gestion de proximité des biodéchets (mise en place de composteurs, ...)
- Optimiser la collecte des déchets pour réduire la consommation des véhicules

Accélérer le développement des énergies renouvelables sur le territoire



L'objectif est de :

- Mettre en place un schéma directeur des énergies renouvelables donnant les potentiels par filière et définissant une stratégie de développement
- Mettre en place et structurer la filière bois-énergie en travaillant sur la demande, la transformation du bois et l'offre en bois-énergie
- Encourager le développement de la filière bio-méthane
- Organiser un forum sur la place du nucléaire dans la transition énergétique
- Réaliser un cadastre solaire



Développer l'écologie industrielle territoriale

L'objectif de l'action est de :

- Mener un diagnostic territorial des flux de matière et d'énergie en lien avec les entreprises
- Réaliser des diagnostics auprès des entreprises pour les accompagner dans la réduction de leurs consommations énergétiques, la mise en place des actions d'économies d'énergies et dans la mise en place de projets de production EnR

Notes

Plan Climat Air Energie Territorial Communauté de communes Chinon Vienne et Loire

